

tions étaient du reste celles de mon entourage, à Ottawa. Eloigné des vaillants qui la fondèrent, dès qu'elle parut, je l'aimai. C'était de la jeunesse, de la jeunesse fière, croyante, pleine d'idéal et prête à conquérir d'assaut les hauteurs. Je fus grisé comme elle, et j'eus foi en son avenir.

Depuis, vingt-cinq ans se sont écoulés. Tous les rêves ne se sont point réalisés. Pourtant je cherche, parmi tant d'oeuvres qui ont vécu en ce dernier quart de siècle, celles qui ont un bilan spirituel mieux équilibré. Et quand je repasse les gestes féconds qu'ils ont eus, à de certaines heures, nos Jeunes, je constate que leurs groupements ont été utiles à un grand nombre et parfois même sauveurs.

En dépit du temps, qui change les sentiments du coeur et l'aspect des choses, je reste persuadé que l'A. C. J. C. est, de toutes nos oeuvres de jeunesse, à côté et peut-être même au-dessus des autres, celle qui devrait encadrer nos jeunes les meilleurs et les former à la piété, à l'étude et à l'action catholique d'une façon singulière.

A cette fin, il faut savoir allier le progrès à la tradition. Voilà sans doute ce que révèle "le Semeur" avec sa toilette rajeunie et son ton tout gaillard. Je vous en offre mes très vives félicitations. Vous me permettrez toutefois de joindre ici l'hommage ému de mon respect et d'un particulier attachement au cher P. Colclough, qui voulut avoir pour moi depuis longtemps les plus bienveillantes attentions. Il n'emporte point dans sa retraite tous les vestiges de son dévouement discret et suggestif.

Tout cela témoigne assez combien j'approuve à mon tour comme Evêque, s'il est nécessaire, l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, et combien je souhaiterais la voir fleurir dans mon diocèse. J'en suis encore à l'heure où le capitaine mesure le terrain avant de dresser ses plans de bataille. Le moment viendra bientôt, j'espère, où je pourrai poster à des points stratégiques "la jeunesse qui tient!..."

Croyez bien, mon révérend Père, à mon religieux dévouement, et agréez mes voeux en N.-S. et M. I.

† **J.-M. Rodrigue, O. M. I.**

Evêque de Gravelbourg.



— Le 28 mars, le Parlement de la province de Québec a voté à l'unanimité une contribution de \$100,000.00 pour la construction de la basilique nationale du Christ-Roi à Gaspé. Le titre de la loi se lit comme suit: "Loi concernant la contribution du gouvernement à l'érection d'un monument commémoratif de l'arrivée de Jacques Cartier au Canada et de l'origine du christianisme sur ce continent".